

# LE PAYS ROMAND

GENÈVE, VAUD, VALAIS



LOTSCHENTAL (Valais)

PHOTO GIEGEL O. C. S. T.

## LA FRANCE A TABLE

GASTRONOMIE ET TOURISME



Groupe des Cent Suisses à la fête des Vignerons 1955 de Vevey

## LE VIGNOBLE VAUDOIS

par C. F. RAMUZ

*Ce pays n'a point d'arbres, ce pays est en pierre, rien que la pêche de plein vent qui est un peu de brume rose, et puis un peu de brume grise. C'est ici un pays déjà d'architecture et seulement d'architecture, c'est-à-dire d'unité, non de diversité, un pays sans variété, un pays sans pluriel, imposant aux yeux son ensemble et s'imposant aux yeux par son ensemble.*

*Ceux que j'aime, ceux de chez nous, ceux de la vigne revenus, ceux des coteaux où croît la vigne, et le premier printemps leur dit : « Plante les échalas » ; l'été leur dit « Effeuille », puis leur dit : « Sulfate » ; l'automne : « Récolte et pressure » ; l'hiver : « Maintenant va refaire tes murs. »*

*Et toute saison leur dit : « Travaille ! » Et comme les saisons reviennent régulièrement, ainsi ils travaillent régulièrement n'ayant qu'à leur obéir.*

*Ils montent leurs escaliers, ils se parlent de mur à mur, d'en haut d'un mur au mur d'en bas, ils portent le fumier sur le dos, ils portent la terre sur leur dos ; ils viennent, ils peignent avec un pinceau, et c'est tout le pays qu'ils peignent, quand ils s'avancent entre les ceps avec le pulvérisateur : les feuilles et le bois, les échalas, les murs, eux-mêmes pour finir, faisant changer tout le pays et se faisant changer eux-mêmes.*

*Vignerons de chez nous, vignerons riverains du Rhône, qui est-ce qui vous envoie cette lumière à la figure, et il vous faut baisser les yeux ? Qui est-ce qui vous envoie cette chaleur à la figure, et elle vous cuit la figure ?*

*On a quand même de la chance : sans le lac, on ne serait rien, rien de rien. Où le Dézaley, où l'Epesses, où le Calamin ? C'est à l'eau qu'on doit le vin.*

*Dans le verre se tient le ciel, se tient le climat, se tient le pays ; on se tait devant le pays quand on l'élève dans son verre.*

C. F. RAMUZ

(Chant des Pays du Rhône)

# A VEVEY, face aux Alpes de Savoie

La Fête des Vignerons de 1955 a remporté un éclatant succès

## UNE FÊTE FOLKLORIQUE GRANDIOSE

par Ernest NAEF

### Les origines :

La culture de la vigne sur les rives du lac Léman remonte, selon les traditions, à l'époque romaine. Ce qui est certain, c'est que le Chapitre de la Cathédrale de Lausanne, possédait, en l'an mil, une trentaine de vignes aux alentours de Vevey.

Plus tard, pour encourager et développer la culture de la vigne, il se créa, à Vevey, une « Abbaye de l'Agriculture », dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Appelée successivement, « Société d'Agriculture », « Abbaye des Vignerons », elle devint, au milieu du XVIII<sup>e</sup> s. « La Louable Confrérie des Vignerons ». Ces corporations successives délivraient des récompenses aux vignerons les plus méritants. Au cours des siècles, les buts des différentes sociétés restèrent les mêmes, mais la distribution des récompenses devint prétexte à une journée de réjouissance, avec cortège en ville et banquet, pour devenir finalement, petit à petit, un spectacle à grande figuration. Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ces représentations prirent une telle importance, qu'elles eurent lieu tous les six ans, puis occasionnellement, suivant la situation internationale, soit en 1819 - 1833 - 1851 - 1865 - 1889 - 1905 et 1927.

### Une fête populaire unique en Europe

La Fête des Vignerons est un chef-d'œuvre national suisse, a dit le poète Juste Olivier. Elle glorifie les travaux de la terre nourricière. En une grandiose évocation, elle exalte les activités pacifiques du peuple helvétique.

C'est avant tout un hymne de reconnaissance à la grandeur du Créateur, mais c'est en même temps une sorte d'incantation des vertus païennes, qui fait éclater le côté charnel et chaleureux de la Vie.

Dans le cadre des saisons, qui doit rester le même, la Fête des Vignerons marie tradition et invention. Ce fut un spectacle inoubliable.

### La Fête des Vignerons de 1955

Quitter le refuge ou la cabane voisine du glacier vers trois heures du matin, n'est certes pas chose extraordinaire pour un alpiniste. Mais pour un citadin, quitter son lit à cette heure ultra-matinal, pour aller quérir une place sur un bateau du lac de Genève, ce n'est pas une chose banale. Ce fut pourtant le cas en ce mois d'août, pour des milliers de personnes, désirant se rendre à Vevey, à la Fête des Vignerons. De partout, et par tous les moyens de locomotion disponibles, rail, route, air, eau, les gens ont afflué, d'aucuns de fort loin. L'arrivée à Vevey, que cela soit par le rail, la route ou par l'eau fut organisée de manière parfaite, ceci malgré les bousculades inévitables.

L'arrivée des bateaux, pavoisés aux mâts et aux cordages des multiples couleurs des cantons suisses, est très impressionnante. Les bateaux décrivent lentement des courbes gracieuses, s'inclinent légèrement sur le flanc, abordent avec calme et déchargent avec méthode et sans confusion leurs milliers de passagers, venant tant des rives suisses, que des rives savoisiennes.

### Le spectacle

C'est dans un esprit fidèle à la tradition, mais en apportant quelques innovations techniques, que les auteurs de la Fête ont œuvré. Le spectacle comprenait un prologue, quatre parties, représentant les quatre saisons, et un épilogue.

Le Prologue débuta par l'entrée solennelle de la troupe d'honneur, précédée de hérauts et de cavaliers, d'un corps de fifres et tambours, de la compagnie des Cent Suisses, des Bannerets de la Confédération Suisse et des cantons. Elle se disposa autour de la piste centrale, pour la traditionnelle cérémonie du couronnement des meilleurs vignerons, dans un chatoiement de couleurs, mariant le rouge et le blanc des Cent Suisses, aux couleurs vertes et blanches du canton de Vaud.

Le cortège de Dionisos introduisit le cycle des saisons, débutant par l'hiver. Ce tableau évoqua successivement les travaux du bois, les bûcherons, le vin nouveau, les semailles. Des groupes pittoresques, tels celui des bohémiens, et de la noce, jettent dans ces scènes une note claire et animée.

Les sillons sont devenus verts : le printemps, sous les traits de Palès, a fait son entrée, accompagné d'un essaim de jeunes filles, présentant à la déesse l'offrande de leurs fleurs et de leurs danses. Mais le vignoble est menacé : un ballet symbolise la lutte des ceps contre le gel. Le danger éloigné, les vignerons reprennent le travail, tandis que pénètre dans l'arène le vieux berger et son troupeau, suivi des effeuilleuses, qui dansent avec les vignerons. Le tableau se termine sur les chants et les danses qu'inspire l'arbre de mai.

Les jours ont coulé. Cérès et sa troupe ont fait leur entrée, salués par les archers du soleil. Après l'évocation pleine de couleur des moissons, le vignoble, menacé par les parasites de l'été, remporte une nouvelle victoire sur le mal. Puis, tandis que le raisin mûrit, c'est l'appel de la montagne, avec son cortège d'armailles, ses troupeaux, ses danses rustiques, sa chanson de la mi-été, et son célèbre ranz des vaches.

L'automne est là. Le vignoble est en liesse. Les vignerons s'affairent autour des pressoirs, dansent et chantent. Bacchus, dieu du Vin, escorté de ses faunes et de ses bacchantes, et même du vieux Silène, est venu s'associer à la joie des hommes. L'enthousiasme est à son comble, une bacchante effrénée commence, suivie d'une farandole générale, à laquelle prennent part tous les groupes de danseurs et de chanteurs du spectacle...

On ne sait ce qu'il faut louer le plus, de la beauté des costumes, de l'heureuse combinaison de la musique et du poème ou de l'originalité du spectacle. Cependant, une chose est certaine, la Fête des Vignerons de 1955, fut un spectacle inoubliable. Je suis sûr que le spectateur de cette fête en gardera un souvenir lumineux.

La direction artistique avait été confiée à M. Maurice Lehmann, administrateur de la réunion des spectacles des Théâtres Lyriques de Paris, Opéra et Opéra-Comique; les décors et costumes étaient de M. H.R. Fost, de Paris; le livret et la musique de Messieurs Géo H. Blanc et Carlo Hemmerling.

Ernest NAEF



Le Messager Boiteux  
Ambassadeur de la  
Fête des Vignerons

# Les Confréries Bachiques Vaudoises

par Dr Fr.-M. MESSERLI

Vice-Président de l'Union Générale des Rhodaniens

Patron de la Confrérie des Pirates d'Ouchy

Grand Officier de l'Ordre du Tastevin

Membre de la Confrérie des Vignerons de Vevey, de celle du Cep

et du Guillon d'Aigle, de celle de Saint-Vincent de Macon et de la Confrérie Vaudoise du Guillon

## LA CONFRÉRIÉ DES VIGNERONS DE VEVEY

Les habitants d'un beau pays comblé par la nature comme la terre vaudoise où la culture de la vigne, source de richesse, est l'une des principales activités, ont sans doute de tout temps, déjà avant notre ère à l'époque gauloise et des Druides, honoré le vin.

Le culte de Dionysos, que les Romains appelaient Bacchus, comme en témoignent de nombreux objets anciens trouvés en terre vaudoise, fut pratiqué au début de notre ère, après la conquête des Gaules par Jules César et très probablement des fêtes bachiques furent alors célébrées, prémices de l'actuelle fête des vignerons de Vevey dont l'origine certaine n'est pas connue. En effet, un incendie, qui en 1688 ravagea le bâtiment du Bourg Franc à Vevey, détruisit la majeure partie des archives de l'Abbaye de Saint-Urbain, dénommée également la louable Confrérie des Vignerons, organisatrice de cette fête.

Deux documents importants datant du début du XVII<sup>e</sup> siècle ne furent pas la proie des flammes, probablement parce que n'étant pas réunis avec les archives. L'un d'eux est une « Coupe de Bacchus » dénommée également « Coupe des Abbés » datant de 1618, offerte sans doute à cette époque par un membre de la Confrérie, portant au fond gravée sur une plaque d'argent l'inscription « Gaspard Rod, 1618 » et dès lors portant aussi les noms des membres qui dès cette date présidèrent aux destinées de l'Abbaye gravés sur une petite médaille suspendue aux bords de la dite coupe. L'autre document est un « Manuel », sorte de registre de l'activité et des membres, établi à partir du 20 juin 1647 que le « sage et prudent Crethien Montet, Sieur abbé de la vénérable Abbaye de l'Agriculture de Vevey dite de Saint-Urbain » a fait présent à la dite Abbaye, pour dans icelui enregistrer, minuter et anoter les choses et faits qui se passeront dans la dite Abbaye pour tenir de mémoire à l'advenir, à leur postérité ». Ce document prouve que la Confrérie était à cette époque en pleine prospérité; dès lors les archives de l'Abbaye sont complètes et soigneusement conservées.

On trouve dans les archives de la Confrérie un mémoire établi en février 1789 à la demande du Bailli Charles-Emmanuel de Watteville mentionnant que « l'origine de cette Confrérie paraît être de la plus haute antiquité. Quoique la Réformation ait abattu toutes les images des Saints, elle a conservé saint Urbain, son patron, qu'elle porte encore en procession, chaque fois qu'elle fait la Parade ».

Peut-on prouver que la Confrérie des Vignerons date de la plus haute antiquité, comme le mentionne ce mémoire et comme le prétendent la tradition et la rumeur publique transmises oralement de génération en génération? Sans en avoir la preuve formelle, je crois fermement à cette origine très ancienne car le déroulement de la fête des vignerons a toujours, d'après les descriptions qui s'y rapportent, rappelé les rites et l'esprit des

cérémonies célébrées en la Grèce antique en l'honneur de Dionysos, dieu de la vigne et du vin. L'hommage à ce dieu, aux déesses symbolisant les saisons, comme les danses et processions avec des nymphes et satyres sont nettement inspirés du Théâtre primitif hellénique et sans doute les traditions se sont implantées en notre pays avant la conversion de ses populations au christianisme, traditions qui auraient été maintenues en plaçant l'Abbaye des Vignerons de Vevey et sa parade ou fête sous l'égide de saint Urbain, sixième évêque de Langres, mort martyr en cette cité vers 374 et qui est l'un des deux patrons des Vignerons, l'autre étant saint Vincent, également mort martyr à Valence en 304.

Si la Confrérie des vignerons a choisi comme patron saint Urbain, nous croyons que c'est une preuve très probable de son existence au IV<sup>e</sup> siècle, à l'époque de sa sanctification.

Les termes d'Abbaye et de Confrérie datent de l'époque des royaumes de Bourgogne et s'appliquaient non seulement aux congrégations religieuses mais également aux groupements militaires et corporatifs. Il fut constitué un peu partout en Bourgogne transjurane du IV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle des Abbayes et Confréries dont certaines existent encore, et la vie était assez aimable et joyeuse à cette époque. Après la Réformation, bon nombre de ces institutions furent dissoutes; entr'autres une confrérie bachique qui existait à Lausanne semblable à celle de Vevey et organisait deux fois par an une procession en l'honneur de Bacchus; cette procession fut abolie en 1544 par l'Etat de Berne sur demande des ministres du culte, comme le relève le Dr Louis Levade dans le *Dictionnaire géographique, statistique et historique du Canton de Vaud* qu'il publia en 1824. Il mentionne que la fête de Vevey fut alors maintenue et embellie à chaque époque et qu'elle se célébrait de six en six ans, attirant chaque fois un nombre considérable d'étrangers.

Mentionnons encore deux documents antérieurs à l'incendie de 1688 qui détruisit des archives de la louable Confrérie des Vignerons. Un arrêt baillival rendu le 28 juillet 1644 par le bailli Th. Morlot accordant une sanction officielle à la juridiction exercée sur les vignerons négligents par la Confrérie, dont il reconnaît l'utilité et l'ancienneté puisque sans son intervention « plusieurs pièces de vignes seroient déjà tombées et réduites en misérable friche, au grand dommage et perte de plusieurs bons seigneurs qui confient le partage de leurs vignes sous la foy publique, voire des vignerons qui se laissent emporter par la fainéantise dont les exemples ne sont que trop communs des vignobles circonvoisins ». L'autre document, est la notation dans les archives de la Ville de Vevey d'une Parade de la Confrérie des Vignerons qui eut lieu le 28 juin 1651; il y en eut sans doute d'antérieures bien que pas mentionnées.

Ainsi si l'origine de la « vénérable Abbaye de l'Agriculture de Saint-Urbain » dite aussi « louable Confrérie des Vignerons » de Vevey reste incertaine bien que selon toute apparence et selon

l'opinion publique datant de la plus haute antiquité, la preuve est faite qu'elle existait au XVII<sup>e</sup> s. Dès 1644 le Manuel de la Confrérie mentionne son activité de façon détaillée, ses parades et fêtes, ses assemblées, banquets, les membres de ses conseils, les noms des vigneron récompensés pour bonne culture des vignes, ensuite de visites de celles-ci, en un mot sa vie quotidienne.

Nous ne voulons pas décrire ici l'organisation de la louable Confrérie des Vignerons, son activité, les fêtes qu'elle organise périodiquement, quatre à cinq fois au cours d'un siècle, grandiose spectacle, unique en son genre, qui ne fut donné que deux fois au cours du siècle actuel en 1905 et en 1927 et qui l'a été à nouveau cette année du 1<sup>er</sup> au 14 Août 1955.

Sans aucun doute la louable Confrérie des Vignerons de Vevey est la plus ancienne des confréries bachiques existant de nos jours non seulement au Pays de Vaud mais certainement aussi au monde, vu qu'elle possède ses archives complètes à partir de 1647 et que son existence est attestée par divers documents officiels plus anciens, ses archives antérieures ayant été détruites au cours d'un incendie. Enfin, relevons qu'il ne s'agit pas seulement d'une confrérie bachique groupant des amateurs de bons vins et de bonne chère comme la plupart de ces compagnies, mais avant tout d'une organisation corporative, réunissant les vigneron du Pays de Vaud, surtout des environs de Vevey, confrérie où l'adhésion se fait par hérédité, dont le but est de promouvoir la culture rationnelle de la vigne et les soins à la noble boisson qu'elle produit, le vin.

Honneur à cette vénérable confrérie!

#### LES AUTRES CONFRÉRIES BACHIQUES VAUDOISES

Il est encore en pays de Vaud des confréries bachiques locales dont deux méritent d'être signalées : « L'Abbaye de la Saint-Vincent des Compagnons du Cep et du Guillon » d'Aigle qui, depuis deux décennies tient ses assises en cette cité le jour de la Saint-Vincent patron des vigneron, soit le 22 janvier, veille de la Saint-Urbain. Cette « vénérable Abbaye » qui ne groupe qu'une trentaine de vigneron et amateurs de vin du Chablais vaudois, soit de la région d'Aigle et environs, est une institution strictement fermée; sa devise est « Preux chevaliers aiglons, au cep fidélité jurons, sans défaillance au guillon tirons ». Elle est dirigée par un « Conseil souverain » présidé par un « Vignolan ». Son but est de promouvoir la culture du vignoble chablaisan et de faire connaître les vins d'Aigle.

Le diplôme des adhérents à cette confrérie porte le rondel suivant :

*En ce soir de la Saint-Vincent,  
Chers Compagnons, chantons la vigne,  
Saint Vincent, son patron si digne,  
A lui vont nos cordiaux accents;*

*Soyons amis reconnaissants  
Aux vigneron, gens qui proviennent  
En ce jour de la Saint-Vincent  
Patron du vin et de la vigne.*

*Compagnons, prenez pour consigne  
Boire ce vin resplendissant  
Ayant bouquet doux, caressant  
A la santé des gens de vigne  
A leur bon patron Saint Vincent.*

Depuis quelque dix ans existe à Epesses, dans le vignoble de Lavaux, une petite Confrérie strictement privée, portant nom de « Confrérie des

Chevaliers de Saint-Jean porte la Tine » possédant une vigne, un immeuble avec son cellier. Si nous faisons mention de ce groupement, c'est uniquement pour signaler qu'il existe par ci par là dans le vignoble vaudois et romand des petites sociétés privées qui ont pour but de s'adonner au culte du vin, en général complété par celui de la bonne chère, vieille tradition bourguignonne encore très répandue en terre romande.

A part ces organisations locales et privées, il a été créé en 1954 deux compagnies bachiques d'ordre général ayant pour but essentiel de faire connaître les vins vaudois :

La Confrérie du Guillon se consacrant à la défense et à l'illustration des vins vaudois et au développement d'une saine propagande en sa faveur et qui à cet effet organise périodiquement des « ressats » soit des dîners gastronomiques et des chapitres auxquels participent les amis des crus vaudois,

et la Bourgeoisie du Vin visant le même but, groupant les producteurs, marchands, hôteliers, cafetiers et consommateurs.

En adhérant à ces confréries les nouveaux membres prêtent solennellement serment de servir le culte du vin dans le respect et la modération.

En plus de ces ordres nouveaux, il existe en Suisse une association des Amis du Vin ayant un groupement en pays de Vaud, dont le but est également de mettre à l'honneur le divin liquide.

Enfin, signalons qu'il existe aussi en Suisse et pays de Vaud des doctes groupements de médecins amis du vin faisant partie d'une institution internationale et s'intéressant avec sympathie à la consommation rationnelle du vin. Ne sont-ils pas confrères et disciples de l'éminent Rabelais!

#### UNE CONFRÉRIE AQUATICO-VINEUSE

Cette énumération serait incomplète si l'on ne mentionnait pas la « noble et vénérable Confrérie des Pirates d'Ouchy » qui descend d'une ancienne tradition remontant à l'époque gallo-romaine alors qu'il existait une corporation de nautes dont une pierre votive est conservée au musée de Lausanne et qui dès lors a existé sous des noms divers, confrérie dont les archives actuellement plus que centenaires et dont le but est de glorifier le Léman, de contribuer à la prospérité nautique et au maintien des traditions d'Ouchy. Or, dans les traditions de cette ancienne « frairie » de nautes qui s'intitule « aquatico-vineuse » se trouve l'organisation annuelle d'un joyeux banquet d'ouverture de saison, placé sous la protection de Neptune et de Bacchus, au cours duquel l'eau n'est déclarée que navigable et le vin est seul admis comme boisson buvable. Bien que poursuivant avant tout un but nautique et que connue dans tout le bassin du Rhône, voire jusqu'en Méditerranée et même en Grèce où ses membres se sont rendus il y a quelques années en croisière à bord d'un voilier, cette confrérie mérite aussi la mention de bachique, son patron portant comme insigne une ancre qui, en se dévissant, se transforme en tire-bouchon, union de deux emblèmes.

Il serait loisible de donner encore de nombreux renseignements sur les diverses institutions bachiques ci-dessus mentionnées, ce qui nous entraînerait trop loin.

En matière de conclusion, nous dirons qu'en Pays de Vaud, pays de vignobles, le vin fut toujours dignement honoré, le vin que toutes les religions vénèrent depuis les antiques bacchanales jusqu'aux religions chrétiennes modernes où on le sert lors de la communion : « Ceci est mon sang » disent les Saintes Écritures et les Ecclésiastes.

D<sup>r</sup> Fr.-M. MESSERLI